

Prise en charge de la clientèle PMR en transports publics et privés

La conduite de personnes à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) nécessite une formation réglementée par le Ministère des Transports. Les conducteurs de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) doivent suivre une formation adaptée dans un délai de deux mois après leur prise de poste. La formation TPMR s'adresse aux professionnels du transport souhaitant assurer à la fois la conduite et l'accompagnement des personnes à mobilité réduite. Cette formation TPMR permet aux conducteurs d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer un transport sûr, confortable et respectueux des besoins des passagers. Elle allie réglementation, techniques de manutention, ergonomie et bonnes pratiques professionnelles. À l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'offrir un service de transport adapté, respectueux des besoins des PMR.

Durée : 7 heures (1 jour)

Profils des stagiaires

- Formation destinée à tout conducteur susceptible de transporter des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique & Handicap de l'Organisme : Julien FONTAINE - Frédéric GAUDIN - Tel : 0262 150 950 - Mail : info@star-aid.fr

Prérequis : Être titulaire du permis B ou D

Ne faire l'objet d'aucune condamnation au casier judiciaire numéro 2

Ne pas faire l'objet d'une interdiction légale de transport de personnes.

Modalité d'accueil : En présentiel

Objectifs pédagogiques

- Identifier les obligations réglementaires et légales liés au transport de PMR
- Reconnaître les différents types de handicaps et adapter leur accompagnement
- Appliquer les principes d'ergonomie et de sécurité pour prévenir les risques liés à la manutention.
- Adopter une posture professionnelle et bienveillante favorisant la confiance et le confort des passagers.
- Conduire et accompagner en assurant la sécurité et le respect des normes en vigueur.

Contenu de la formation

- Les spécificités des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et des Personnes en Situation de Handicap (PSH)
- Réglementation et législation : accord du **7 juillet 2009**
- Les normes en vigueur en faveur de l'accessibilité
- Les obligations liées au transport de personnes en situation de handicap

Le rôle du conducteur-accompagnateur

- Comprendre la double mission : **conduite** et **accompagnement**
- Identifier les différents profils de passagers et les types de handicaps (moteur, sensoriel, mental, psychique, etc.)
- Adapter sa posture selon les besoins spécifiques des passagers

Créer un accueil et un climat de confiance

- Développer les compétences relationnelles nécessaires pour instaurer un cadre rassurant
- Mettre en place un environnement serein, respectueux et sécurisant pour les passagers

STAR group - STAR aid

4, allée des Primevères - Le Moufia

97490 SAINTE CLOTILDE

Email: info@star-aid.fr

Tel: 0692 910 950

Assurer une prise en charge adaptée et sécurisée

- Adopter des **gestes et postures appropriés** pour la manutention et l'accompagnement :
 - Sensibilisation aux **troubles musculosquelettiques (TMS)**
 - Identifier les risques liés à de mauvaises pratiques (dos, articulations, membres supérieurs)
- Intégrer des notions de **biomécanique et d'anatomie** pour une meilleure compréhension des efforts physiques liés aux conducteurs et aux passagers
- Appliquer les principes de **sécurité physique et d'économie d'effort**

Maîtriser les spécificités du véhicule TPMR

- Savoir manipuler correctement le matériel dédié (rampes, sangles, fauteuils, etc.)
- Assurer une installation **sécurisée et confortable** à bord du véhicule
- Exercice pratique d'aide aux déplacements de personnes

Sécuriser sa conduite et prévenir les risques routiers

- Appliquer les **règles de sécurité spécifiques** au transport de PMR
- Renforcer ses connaissances du **Code de la route** :
 - Revue des bonnes pratiques de conduite
 - Point sur les normes réglementaires en vigueur
- Sensibilisation aux **risques liés à l'alcool, aux drogues et à la fatigue**

Mise en pratique

- Travaux pratiques réalisés sur un véhicule adapté PMR et fauteuil roulant mis à disposition par l'entreprise

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs experts, spécialisés dans le transport de voyageurs et l'accompagnement des publics vulnérables (plus de 18 ans d'expérience).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques, Etudes de cas concrets et Mises en pratique
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- QCM d'évaluation individuelle des acquis
- Evaluation pratique lors des mises en situations
- Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud